

## APPEL À CANDIDATURES EN VUE DU RECRUTEMENT

# COORDINATEUR/TRICE LOCO-LOCAL

## DANS LE CADRE DES RESEAUX : RESEAU SANTE NAMUR ET RESEAU SANTE KIRIKOU

M/F/X

**Namur, le 02/11/2021**

En décembre 2020, un protocole d'accord a été conclu entre le gouvernement fédéral, les communautés et les régions concernant le renforcement de l'offre de soins de santé mentale à proximité du lieu de vie du citoyen et en collaboration avec les acteurs de la première ligne. Ce protocole est mis en place par les réseaux en santé mentale. Sur la province de Namur ce projet s'appelle **PSYNAM** et est organisé par le Réseau Santé Namur et par le Réseau Santé Kirikou.

<http://psynam.be>

### RÉSEAU SANTÉ NAMUR

Le Réseau Santé Namur est un espace de concertations transversales et intersectorielles dans lequel professionnels, usagers et proches développent des projets et des initiatives vers de meilleurs soins en santé mentale. Nos actions : pour les adultes et les personnes âgées. Notre zone d'action : la province de Namur. Notre finalité : améliorer, ensemble, les synergies de collaboration et favoriser les personnes dans leur rétablissement.

[www.reseausantenamur.be](http://www.reseausantenamur.be)

### RÉSEAU SANTÉ KIRIKOU

Le Réseau Santé Kirikou est un réseau intersectoriel et collaboratif qui vise à mettre en œuvre la nouvelle politique en santé mentale pour enfants et adolescents sur les 38 communes de la province de Namur. La santé mentale est une composante essentielle de la santé. Pour rappel, l'OMS définit la santé comme suit: «La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité».

[www.reseau-sante-kirikou.be](http://www.reseau-sante-kirikou.be)

## LES MISSIONS QUI SERONT CONFIEES À NOTRE FUTUR/E COLLABORATEUR/TRICE :

Les missions sont à réaliser dans le cadre des **fonctions psychologiques dans la première ligne** par le biais des **réseaux** et de **partenariats locaux multidisciplinaires**. Les tâches sont effectuées sous la supervision des coordinateurs des réseaux et consistent en :

- Encourager la coopération multidisciplinaire à tous les niveaux afin de fournir des soins plus efficaces et élaborer un plan stratégique comportant les éléments suivants :
  - Les objectifs (intermédiaires) à atteindre
  - Les mesures qui seront prises pour mesurer les progrès (auto-évaluation continue) et vérifier que les résultats sont atteints
  - Planification des actions et des processus
- Organiser et faciliter la consultation entre toutes les parties prenantes
- Etablir des liens entre les partenariats locaux et les réseaux de santé mentale par le biais de structures de gouvernance pertinentes avec une finalité claire
- Cartographier et mettre à jour de manière permanente l'offre de soins locale en fonction des besoins de la population en matière de santé mentale afin de garantir leur alignement.
- Promouvoir la philosophie de la réforme de la santé mentale et de la convention.
- Susciter une base de soutien parmi les parties prenantes pour le changement futur.
- Articuler et assurer les différentes phases du changement. Dès le départ, vous établissez la vision nécessaire au changement. Vous analysez l'impact, définissez les objectifs requis et évaluez constamment le processus de manière critique.
- Organiser des rencontres partenariales locales rassemblant les psychologues conventionnées du projet PSYNAM et les partenaires locaux.
- En fonction des objectifs recherchés, soutenir la politique de communication auprès des différentes parties prenantes
- Coopérer étroitement avec les autorités compétentes du SPF Santé Publique. Ceci comprend la participation à des formations, interventions et moments de feedback.
- Communiquer les plans et les progrès nécessaires afin de les accomplir dans toute l'organisation.
- Soutenir le développement et la consolidation des partenariats intersectoriels locaux et d'autres programmes du réseau.
- Agir en tant que liaison/liens/plateforme entre les différents niveaux organisationnels pour soutenir le coordinateur du réseau.
- Aligner la politique du réseau de santé mentale et les partenariats intersectoriels locaux
- Encourager l'organisation et la coopération interdisciplinaires dans les secteurs de la santé mentale, de la culture et des loisirs.

## LES RÔLES DU/DE LA COORDINATEUR/TRICE LOCO-LOCAL :

- **Mobilisateur** : coordonne, supervise et promeut avec l'ensemble des réseaux un climat de coopération multidisciplinaire au niveau méso (réseau), micro (partenariats locaux) et clinique (dans l'environnement du patient).
- **Implémenteur** : entreprend des actions et des initiatives en vue de la bonne implémentation du projet PSYNAM

- **Innovateur** : apporte de nouvelles initiatives, de nouveaux concepts, de nouvelles pistes au sein des réseaux et recherche des opportunités pour les réaliser.
- **Diplomate** : part d'une position neutre vis-à-vis des partenaires des réseaux, jette des ponts et joue le rôle de médiateur en vue d'une coopération constructive et de la construction de relations.
- **Porte-parole** : assure et véhicule, avec les coordinateurs des réseaux, une communication écrite et orale de qualité
- **Conseiller** : conseille les réseaux sur base de ses propres connaissances spécifiques au domaine.
- **Garant des résultats** : supervise la réalisation des objectifs intermédiaires communs et fournit un feedback régulier aux réseaux ainsi qu'au SPF Santé Publique. Une culture de la qualité est en cours de développement, au sein de laquelle les expériences de tous les partenaires, mais aussi des utilisateurs de soins, sont prises en compte dans leur contexte.
- **Créateur de soutien** : s'approprie la philosophie de la réforme de la santé mentale et suscite un soutien pour celle-ci au sein de son réseau professionnel.
- **Critique** : porte un regard critique sur le travail au sein des réseaux, rappelle aux membres les accords conclus et les résultats ayant été fixés.
- **Supporter** : est enthousiaste et engagé, adopte une position neutre mais solidaire et équitable envers tous les partenaires du réseau.
- **Agent du changement** : ambassadeur des changements de culture et de processus que ce projet entraînera.

## LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS :

### Être titulaire :

- D'un diplôme de l'enseignement universitaire ou assimilé spécifique : **Master** : *sciences humaines, sciences sociales, sciences de la santé,...*

### Compétences requises

- Compétences sociales et de communication :
  - Vous pouvez communiquer clairement par écrit et oralement.
  - Vous pouvez inspirer les autres et leur donner des moyens d'agir.
  - Vous disposez d'une connaissance et/ou d'expériences collaboratives avec la première ligne (santé, social, éducation) (**condition nécessaire**).
  - Vous stimulez la coopération et la formation d'équipes.
  - Vous pouvez adopter une position de médiateur face à la complexité et aux intérêts différents des organisations et des partenaires,
- Savoir-faire :
  - Vous avez un esprit analytique et vous gardez une vue d'ensemble des différentes initiatives.
  - Vous êtes capable de penser en termes de processus et pouvez améliorer des processus existants.
  - Vous êtes capable de fédérer les partenaires autour d'une vision commune.
  - Vous soutenez et favorisez l'intersectorialité au sein des réseaux
  - Vous travaillez de façon structurée et planifiée.
  - Vous êtes entreprenant, dynamique, créatif et orienté vers les solutions.

- Vous avez au moins 3 ans d'expérience dans la gestion de projets, la planification et l'organisation et/ou la gestion du changement.
- Vous disposez de connaissances relatives au paysage institutionnel (répartition des compétences au niveau fédéral/régional et communautaire).
  
- Vous êtes attaché à l'intégrité et à la confidentialité. Vous êtes discret et avez une attitude neutre envers tous les partenaires du réseau. Le/la coordinateur/trice loco-local représente les intérêts du projet PSYNAM, des réseaux et de la réforme des soins de santé mentale dans son ensemble.
  
- Vous êtes mobile, flexible et restez en contact permanent avec les partenaires sur le terrain.

*Il vous appartient de démontrer dans votre lettre de motivation et curriculum vitae que vous détenez ces atouts. En effet, une présélection sera effectuée sur base des atouts mentionnés sur l'offre d'emploi.*

## NOUS VOUS PROPOSONS

- Un **contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein**
- Entrée en fonction dès que possible
- Niveau barémique conforme au barème de l'employeur (Commission paritaire 330)

## VOUS CORRESPONDEZ AU PROFIL RECHERCHÉ ? REJOIGNEZ-NOUS !

Envoyer votre lettre de motivation et curriculum vitae par mail :  
[candidature@psynam.be](mailto:candidature@psynam.be)

Offre à pourvoir jusqu'au :  
**26 novembre 2021**

Les candidats retenus pourront être convoqués pour un entretien de sélection qui se déroulera :  
Le 07 décembre 2021 entre 13h00 et 17h00.